

## Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

8 REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 231/2024

Annaba le, 08/07/2024

A

Monsieur : Souda Abdel Basset  
Cité 50 Logements Bouhadjar –El Tarf-



**OBJET : Mise en demeure N° 01.**

**Projet : Travaux Canalisation Pour Développement Bouzaroura 250 Logements .**

Bon de commande N° : 2400263 du 24/04/2024, ODS N° : 124 du 22/04/2024, délais 22 Jours

Monsieur ;

Dans le cadre de l'exécution du projet mentionné en objet, confié à votre entreprise dans le cadre des contrats d'adhésion, et dont l'ouverture a été prononcée le 02/06/2024, je porte à votre connaissance que le délais contractuel est écoulé et les travaux ne sont pas encore achevés.

A cet effet, je vous mets en demeure pour l'achèvement des travaux dans les plus brefs délais, à défaut, Algérie Telecom se réserve le droit d'appliquer des mesures à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses contractuelles.



2024 08

Le Directeur Opérationnel des  
Télécommunications - Annaba

Signé: TERKMANI Mohamed Riad